



Demande de délais suite à la fin du bail

Par **fabienne971**, le **22/05/2020** à **17:44**

Bonjour,

Mon bail arrive à échéance les 31 mai 2020. J'ai demandé à mon propriétaire une délais d'une semaine parce que je dois reprendre un logement dont le locataire na pas pu faire son déménagement(de Guadeloupe vers la metrople)dans les temps. Suite aux mesures sanitaires.

celui ci a dans un premier temps à refusé mais aujourd'hui me demande de lui régler la somme de 500€ au lieu de 260€ quotes-parts de juin

est ce normal et que puis-je lui répondre ?

merci beaucoup de votre retour

Par **youris**, le **22/05/2020** à **18:08**

bonjour,

rien n'oblige le bailleur a accepté que son locataire reste dans le logement au-delà de la fin du bail.

s'il accepte en contrepartie d'une indemnité et non d'un loyer puisqu'il n' y a plus de bail en cours, soit vous acceptez de verser cette indemnité, soit vous quittez le logement à la date prévue.

salutations

Par **fabienne971**, le **22/05/2020** à **18:14**

Merci pour ce retour rapide.

Bien cordialement

Par **fabienne971**, le **22/05/2020** à **18:23**

Merci beaucoup pour votre retour.

C'est en effet la théorie des dominos....

Je suis juste furieuse parce que ce monsieur nous a loué une maison avec une piscine qui est en panne depuis deux ans et qu'il nous a notifié son souhait de récupérer la maison pour lui alors qu'il a déjà mis une annonce pour le relouer à compter du 1er juillet.

Bref les gens me rendent dingue parfois

Par **fabienne971**, le **22/05/2020** à **19:16**

Merci